

Fiche de spécifications		
<i>Processus</i> : P7 – Redressement	<i>Programme</i> : R2A	<i>Niveau</i> : Logement
Présence d'un moyen de chauffage : CHAUF		
	<i>Date</i> : 18/06/2019	<i>Numéro de version</i> : 6

Rappels généraux

- Toute unité cohérente du champ a une modalité redressée identique à la modalité déclarée de la variable concernée. On procède à un redressement si l'unité appartient à une région d'incohérence.
- Lorsqu'on redresse une variable par hot-deck, la recherche du donneur s'effectue dans l'ensemble des unités du champ, cohérentes pour cette variable, en choisissant celui dont l'identifiant est le plus proche parmi les unités déjà traitées (proche au sens DEPCOM_CODE!!ZC!!ADR_RANG!!LOG_RANG pour une variable de niveau logement ; au sens DEPCOM_CODE!!ZC!!ADR_RANG!!LOG_RANG!!IND_RANG pour une variable de niveau individu).

Champ des logements

La présence d'un moyen de chauffage n'a de sens que pour les logements ordinaires d'outre-mer (LNATUR_R=L1 et ENR_LOG=2¹).

La valeur d'un logement de métropole ou non ordinaire est « » ; celle de l'indicateur de redressement « / ».

Définition

Les modalités de présence déclarée (CHAUF_X) et redressée (CHAUF_R) d'un moyen de chauffage sont identiques :

Présence d'un moyen de chauffage (CHAUF)	
Modalité	Signification
1	Présence
2	Absence

Règle de gestion et hypothèses de redressement

Pas de règle de gestion particulière.

Le redressement s'appuie sur les hypothèses selon lesquelles :

- La présence d'un moyen de chauffage dans le logement dépend de la présence de personnes et de l'aspect de son bâti.
- Sans déclaration, le logement ne dispose probablement pas d'un moyen de chauffage.

Utilisation de la présence de personnes dans le logement (NPERQ), variable intermédiaire

La présence de personnes dans le logement (NPERQ) distingue les logements occupés de ceux inoccupés. Cette variable est spécifiée dans la fiche de présence redressée d'installations sanitaires (SANI_R) et est utilisée pour les redressements des variables suivantes dans les logements ordinaires, dans l'ordre de traitement (toutes ces variables sont traitées dans le programme R2A) :

¹Techniquement, le champ s'appuie sur une indicatrice MET_DOM calculée selon des départements écrits « en dur ».

- année d’emménagement (AEMM_R) ;
- présence d’installations sanitaires (SANI_R) ;
- présence d’eau potable (EAU_R) ;
- présence de WC (WC_R) ;
- présence d’une baignoire ou d’une douche (BAIGN_R) ;
- présence d’une cuisine (CUIS_R) ;
- présence d’un chauffe-eau solaire (CHEAUS_R) ;
- présence d’électricité (ELEC_R) ;
- présence d’un climatiseur (CLIM_R) ;
- présence d’un moyen de chauffage (CHAUF_R) ;
- présence d’un emplacement de stationnement (GARL_R).

Action d’imputation

Indicateur de redressement de la présence d’un moyen de chauffage (I_CHAUF_R)	
Modalité	Signification
1	Valeur non déclarée ou différente des modalités connues
C	Valeur cohérente

➤ Région d’incohérence (I_CHAUF_R=1)

CHAUF_R ← hot-deck parmi les donneurs potentiels de même indicateur de présence de personnes dans le logement (NPERQ) et de même aspect de bâti (ASPB_R)

En cas d’absence de donneur, le logement est dépourvu de moyen de chauffage (CHAUF_R ← 2).

Rappel de modalités

Aspect du bâti (ASPB)	
Modalité	Signification
1	Habitation de fortune
2	Case traditionnelle
3	Maison ou immeuble en bois
4	Maison ou immeuble en dur